

Appel à Candidature (1er appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Directeur Régional Tanger-Tétouan-Al Hoceima** relevant du Pôle Réseau/ Direction Générale Adjointe Assuré et Affilié.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation / DDCH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils requis	Compétences
Directeur Régional Tanger-Tétouan-Al Hoceima / Pôle Réseau Direction Générale Adjointe Assuré et Affilié	-Directeur ; Ou -Chef de Département ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste; Ou -Chef d'Agence 1 ^{ère} catégorie, Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Connaissance de la réglementation et de l'environnement institutionnel de la protection sociale ; -Maîtrise des métiers de la CNSS ; -Capacité à superviser l'activité des agences rattachées à la Direction Régionale dans le respect des procédures et de la législation en vigueur; -Capacité à réaliser les objectifs et à suivre les indicateurs de performance de la Région ; -Capacité à gérer les ressources humaines de la région ; -Capacité à représenter la CNSS au niveau de la Région ; -Capacité organisationnelle ; -Esprit de synthèse et force de proposition vis-à-vis du Pôle Réseau.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2022@cnss.ma** au plus tard le **06 Juin 2022** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.



Hassan BOUBRIK
Directeur Général

